

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

Le onze mars deux mille quatorze, à vingt heures trente, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire à Saint-Léonard de Noblat, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LEBLOIS.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 04/03/2014

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 38

**PRESENTS :** Jean-Claude LEBLOIS, Christine RIFFAUD, Hervé VALADAS, Bernard DUMONT, Martine TANDEAU DE MARSAC, Bernard POUSSIN, Jean-Pierre ESTRADÉ, Pierre LANGLADE, Jean-Pierre MORLON, Paul DUCHEZ, Rémi JANDAUD, Claude REYGNAUD (en remplacement d'Yves CHABRIER), Sylvie ALAMARGOT (en remplacement d'Alain FAUCHER), Gérard BARRAUD, Gérard BEAUBIER, Daniel CADET, Sylvette CHADELAUD, Catherine CELESTIN, Arlette DEMAR, Roger DESROCHES (en remplacement de Dominique GILLES), Camille DUDOGNON, Catherine GAUTHIER, Hubert LEHMANN, Edith LERENARD, Alexandre MAZIN, Michelle MONDIT, Henri PALA, Emmanuel POISSON, Eric RIBIERE (en remplacement de Jean-Claude BASSET), Philippe STEYAERT, Sabine VINCENT

**EXCUSES :** Jean-Louis BREGAINT, Patrick DESCHARLES, Béatrice DUFOUR, Dominique DUNAUD, Valérie GIROIR, Nadine MAGY, Monique REIX-BUSSY

Alexandre MAZIN a été élu secrétaire de séance.

## 2014-035 : ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2013 DU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

**Vu** l'arrêté préfectoral 2004-976 du 04 juin 2004 portant création de la Communauté de Communes de Noblat,

**Vu** l'arrêté préfectoral du 10 juillet 2013 portant modification des statuts de la Communauté de Communes de Noblat,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Communautaire, réuni sous la présidence de Christine RIFFAUD, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2013, dressé par Monsieur le Président, Jean-Claude LEBLOIS, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré.

Madame Christine RIFFAUD présente le résumé suivant du compte administratif 2013 :

	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses / Déficit	Recettes / Excédent	Dépenses / Déficit	Recettes / Excédent	Dépenses / Déficit	Recettes / Excédent
Opérations de l'exercice	4 903 744,68	5 227 810,37	397 284,08	203 771,55	5 301 028,76	5 431 581,32
Résultats de clôture	--	324 065,69	193 512,53	--	--	130 553,16
Résultats reportés	--	1 332 267,62	247 941,73	--	--	1 084 325,89
Totaux cumulés		1 656 333,31	441 454,26	--	--	1 214 879,05
Restes à réaliser	--	--	4 610,00	--	4 610,00	--
Résultats définitifs		1 656 333,31	446 064,26	--	--	1 210 269,05

En l'absence de Monsieur le Président, Jean-Claude LEBLOIS

### **Le Conseil communautaire après en avoir délibéré par 30 voix pour, 0 contre, 0 abstention**

**Approuve** le compte administratif 2013 du budget principal de la Communauté de Communes de Noblat.

Fait et délibéré à Saint Léonard de Noblat les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le

Certifié exécutoire

Reçu à la Préfecture

Le :

Publié ou notifié

Le :



Jean-Claude LEBLOIS

**Accusé de réception préfecture**

**Objet de l'acte :** ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2013 DU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

**Date de transmission de** 21/03/2014

**l'acte :**

**Date de réception de** 21/03/2014

**l'accusé de réception :**

**Numéro de l'acte :** 2014-035 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 087-248719361-20140311-2014-035-DE

**Date de décision :** 11/03/2014

**Acte transmis par :** Jean-Claude LEBLOIS

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 7. Finances locales  
7.1. Decisions budgetaires

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>DECISIONS EN MATIERE DE TAUX - ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D1/D2</b>

TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases N-1 %	Taux appliqués par décision du conseil	Variation de taux N-1 %	Produit voté par le conseil	Variation du produit N-1 %
Taxe habitat	11 577 000.00		10.04		1 162 331.00	
TFPB	8 541 000.00		1.86		158 863.00	
TFPNB	526 600.00		10.38		54 661.00	
CFE	1 611 000.00		29.61		477 144.00	
<b>TOTAL</b>	<b>22 255 600.00</b>				<b>1 852 999.00</b>	

ARRETE - SIGNATURES

Date de convocation 04/03/14

Nombre de membres en exercice 38  
 Nombre de membres présents 30  
 Nombre de suffrages exprimés 30  
 VOTE : Pour 30  
 Contre 0  
 Abstentions 0

Présenté par le Président,  
 A St Leonard de N le 11/3/2014

Le Président

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE NOBLAT  
 SAINT LEONARD DE NOBLAT  
 HAUTE-VIENNE

Délibéré par le conseil Communautaire, réuni en session ORDINAIRE  
 A St Leonard de N le 11/3/2014

Les membres du conseil Communautaire,

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 21/3/2014 et de la publication le 12/3/14  
 A St Leonard de N le 21/3/14